N.° ~~19~~ 24.

Le 30 8bre 1770, à mon arrivée à Cannes à 10 heures du matin, un paysan âgé de 25 à 30 ans de Villeneuve la garde m'attendoit pour me consulter sur une mal au genou gauche, ~~qui~~ dont il est incommodé depuis quelques années.

La partie est tuméfiée, ~~et~~ et dilatée sans douleur ni rougeur; on sent, immédiatement sous les tegumens, qui recouvrent la partie laterale interne et infér. du femur, plusieurs concrétions fort mobiles, irrégulières qui crepitent l'une contre les autres, lorsqu'on les presse, la plus considérable semblable à à peu près ~~[illegible]~~ l'étendue et sa figure ~~disposition~~ de la rotule, elles ont la dureté osseuse, et il n'y a point de doute que ce ne soient des concrétions de l'humeur synoviale. Le malade pretend que ces corps, passent quelquefois d'un coté à l'autre de l'articulation; alors il n'est pas sans inquiétude, lorsqu'elles sont entre le femur et le tibia il ne peut pas marcher. Le condyle externe m'a paru ~~[illegible]~~ avoir plus de volume que l'état naturel ne le comporte et la tuméfaction tenir au gonflement de toute la substance de cette apophyse. j'ai oublié de faire des questions à cet homme sur les causes veneriennes. sa manière d'être ne m'en a pas fourni l'idée.

+ On pourroit essayer préparatoirement des onctions avec longuent napolitain sur toute l'articulation; les plus de [illegible] mais on ne fondra certainement pas les concrétions qui sont comme autant de corps étrangers, dont la disposition en ~~par~~ elles mêmes ne peut produire aucun accident, mais qui sont fort à charge à cet homme, ~~par~~ quelles ~~le~~ privent de l'usage de sa jambe, dans le

+ en tout état de cause

x et quelques purgatifs tels que demie once d'électuaire [illegible] avec 2 onces et demi de manne. [illegible] [illegible] [illegible] dans les [illegible] [illegible] du genou.

ARC 41 n° 114

position où je les ai vus on pouvoit par une incision faitte aux ligamens

sur la partie tout a fait infer. et laterale interne de la cuisse, en faire facilement ~~procurer~~ l'extraction

~~de ces corps étrangers~~. Il ~~semble~~ paroit meme qu'il n'y avoit aucun risque

mais l'experience a appris que les playes des parties ligamenteuses et

aponevrotiques ~~aux environs~~ voisines des articulations avoient quelquefois des suites

accidentelles fort considerables. M. Girardeau, chir. major du Regt

de Piedmont a fait une incision pour un cas pareil, a un soldat

de son regiment avec succès, ~~mais je~~ mais on ne ~~peut~~ doit pas dissimuler que son

malade n'ait couru les risques ~~esté~~ par l'inflammation des parties environnantes dans

la suppuration ne semblent pas assurer. Les [illegible] de Monsieur

de Villeneuve la guerre, paroissent placés si avantageusement, qu'il

semble qu'il n'y ait qu'une playe tres simple à faire aux ligamens

~~pour le debarasser des ces corps devenus étrangers, playe~~ dont on pourroit

meme tenter la reunion sur le champ, ~~par~~ avec des bandelettes

d'emplatre agglutinatif, et un bandage convenable, et après l'operation. Il est plus

avantageux d'être prevenu qu'il ~~peut~~ la cure ~~la plus simple~~ [illegible] aura le plus

de suivi, peut être traversée ~~que d'avoir esté~~ par des accidens formidables, que de l'avoir

envisagé comme très simple, et d'être surpris par des circonstances

inattendues. L'operation est très peu de chose; ce sont les suites

du traitement qui peuvent devenir graves. Il faut donc que l'operation soit faitte dans un hopital

sous ~~les~~ les yeux attentifs d'un chirurgien intelligent tel que celui de [illegible] de

Jeux. c'est une cure qui peut lui faire honneur, et s'il veut l'entre-

prendre, je lui envoyerai par l'extrait le detail des observations

de Mr Girardeau, pour luy servir de guide en cas d'evenement

~~remettant à~~ sa prudence et à ses lumieres, fermer tout ~~le reste~~. les

~~choses~~ incidens ~~qui~~ nouveaux, sont bien plus aisés à combattre, et l'on a

par l'avantage de pouvoir les prevenir.

à Cannes le 31. octobre 1770.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE